

## COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 14<sup>e</sup> réunion de l'année 2021 du comité exécutif du Cégep de Rimouski, tenue le mardi 19 octobre 2021, à 20 h, dans la salle A-337 de l'Institut maritime du Québec, sous la présidence de M. François Dornier.

---

### PRÉSENCES

M. François Dornier (président)  
M. Raymond Lacroix  
Mme Jocelynn Meadows  
M. Michel Pineault  
M. Philippe Saindon

### ABSENCE

Mme Janice Lemoignan (motivée)

### PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mesdames Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée) et Marie-Josée Proulx (sujet 21-14.06).

#### 21-14.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

---

Constatant le quorum, le président, monsieur François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

#### 21-14.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

#### 21-14.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 13<sup>E</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (ComExec 21-13) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

---

Le président fait la revue du procès-verbal de la 13<sup>e</sup> rencontre du 5 octobre 2021, en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

#### 21-14.04 NOMINATION DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DU CÉGEP À DIFFÉRENTS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2021-2022 : ADOPTION

---

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Selon l'article 5.8 d) du Règlement de régie interne du Collège, le comité exécutif doit procéder chaque année à la nomination des représentantes et représentants du Collège aux divers comités du Cégep, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales.

CONSIDÉRANT l'article 5.8 d) du Règlement de régie interne du Collège, qui stipule que le comité exécutif doit procéder chaque année à la nomination des représentantes et représentants du Collège aux divers comités du Cégep, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer, pour l'année 2021-2022, les personnes dont les noms apparaissent sur la liste présentée pour siéger à différents comités, à titre de représentantes ou de représentants du Collège de Rimouski.

## **21-14.05 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) ET DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : ADOPTION**

---

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

À intervalles réguliers, et conformément à la Loi modifiée sur les collèges et au Règlement sur le régime des études collégiales, le Comité exécutif doit émettre un diplôme d'études collégiales ou une attestation d'études collégiales aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue.

CONSIDÉRANT les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que toutes les pièces justificatives ont été fournies;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Études;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Comité exécutif à délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

## **21-14.06 IMQ (AILES A ET B) AMÉNAGEMENTS MINEURS DIVERS - PHASE "AUTOMNE 2021" / CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : ADOPTION**

---

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le sujet.

Des travaux de réfection et de transformation sont planifiés dans différents locaux de l'Institut maritime du Québec (IMQ), afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'au personnel d'évoluer dans un environnement offrant des infrastructures actualisées, notamment dans le cadre du programme de Technologie de l'architecture navale.

La liste qui suit résume de façon sommaire la nature des interventions qui seront réalisées dans les différents secteurs touchés par les travaux, secteurs dont le fini des parois et plafonds est susceptible de contenir des fibres d'amiante :

- Démolition de la cloison mitoyenne entre les locaux A-203A et A-203B, prolongation des cloisons restantes jusqu'au plafond de plâtre et obturation d'une porte dans le nouveau local ainsi créé (A-203);
- Travaux de réfection de peinture dans les locaux A-203, A-230, A-231, A-238, A-238A, A-239, A-240, A-246, A-247, A-433, B-409 et B-610;
- Travaux de réfection de plafond dans les locaux A-203, B-409 et B-409A;
- Travaux de réfection de fini de plancher dans les locaux A-203, A-240, A-247, A-421 (partiel), A-424 (partiel) et B-409A;
- Démantèlement d'éléments mécaniques-électriques et/ou architecturaux vétustes dissimulés dans les plafonds existants;
- Réfection architecturale du bureau A-238A (démolition, réfection de plancher, de plafond et de peinture);
- Ajout de casiers sur mesure dans le corridor A-400B, de murets mi-hauteur dans les locaux A-421 et A-424 et d'une section de plancher en contreplaqué dans le local A-424;
- Implantation d'un centre de documentation dans le local B-409 (démolition, réfection de plancher, de plafond et de peinture);
- Travaux divers en électricité (distribution et éclairage), en régulation, en plomberie et en CVAC.

Les firmes professionnelles Les architectes Goulet et Lebel (spécialité Architecture) et Tétra Tech QI (spécialité Ingénierie) ont été mandatées pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des interventions en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été estimés à 264 323 \$ (toutes taxes incluses) et seront payés à partir de l'enveloppe d'immobilisation normalisée du budget d'investissement 2021-2022 du Cégep de Rimouski.

Après la publication de l'appel d'offres public pour ce projet le 10 septembre 2021, cinq (5) entrepreneurs généraux en ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec soit Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec), Action Estimation inc. (Sainte-Marie, Québec), Construction Albert inc. (Rimouski, Québec), Élite Construction RS inc. (Saint-Victor, Québec) et Okaré Construction sur mesure inc. (Rimouski, Québec). Par la suite, un (1) seul d'entre eux, Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec), s'est présenté à la séance d'information (visite) des soumissionnaires le 22 septembre 2021.

Subséquemment, trois (3) entrepreneurs généraux ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux avant l'heure limite pour l'ouverture des soumissions le 8 octobre dernier. Il s'agit de :

- Construction Action Estimation inc. (Sainte-Marie, Québec) au montant total de 266 971,95 \$ (toutes taxes incluses);
- Construction Albert inc. (Rimouski, Québec) au montant total de 263 292,75 \$ (toutes taxes incluses);
- Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 251 444,58 \$ (toutes taxes incluses)

CONSIDÉRANT les besoins énoncés par la direction de l'IMQ;

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la soumission précitée est la plus basse parmi celles reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux de réfection et de transformation mineurs nécessaires à l'Institut maritime du Québec, durant l'automne 2021, à l'entreprise Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec) pour un montant total de 251 444,58 \$ (toutes taxes incluses).

#### **21-14.05 AFFAIRES DIVERSES**

---

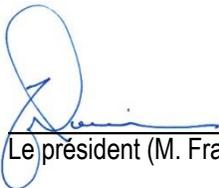
Monsieur Dornier apporte des précisions quant à la discussion ayant eu lieu avec madame Nathalie Parenteau, sous-ministre adjointe Performance, Financement et Soutien à la gestion et monsieur Éric Fournier, directeur général Financement du Ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Lors de la discussion, ils ont proposé à monsieur Dornier d'engager une firme externe qui aurait pour mandat d'analyser nos procédures et façons de faire afin de trouver des solutions pour améliorer la situation financière du Cégep. M. Dornier mentionne qu'il exigera que le mandat soit donné par le Cégep et non par le MES. Les résultats du rapport pourraient ainsi servir de levier pour appuyer les arguments de notre mémoire sur nos réalités financières qui leur a été transmis précédemment. Nous irons donc dans ce sens. Nous attendons les propositions à venir du MES qui seront, dès lors, présentées au conseil d'administration du Cégep.

#### **21-13.08 LEVÉE DE LA RENCONTRE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 01



Le président (M. François Dornier)



La secrétaire (Mme Marie-Josée Ross)